

Dakar, le 14 avril 1998

*Renforcement Capacités*

*SOUS-GROUPE : Suivi des conditions  
de vie des ménages*

NOTE SUR LA PRODUCTION STATISTIQUE DE DONNEES  
RELATIVES AUX CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

### 1 - Introduction

La pauvreté étant une somme de privation, sa mesure ne se limite pas à la seule prise en compte des revenus et des dépenses des ménages. L'accès à l'eau potable, aux soins de santé, à l'éducation, à un logement décent sont autant d'éléments déterminants dans le diagnostic des conditions de vie des ménages.

A ce jour, il n'existe aucun système d'information pour le suivi des conditions de vie des ménages. Cependant dans le cadre du Programme Dimension Sociale de l'Ajustement (DSA), il était prévu une méthodologie d'enquêtes qui comportait deux prototypes : l'enquête intégrale et l'enquête prioritaire. L'Enquête Intégrale (EI) est à objectif multiple et fournit des informations sur l'impact des Politiques d'Ajustement Structurel (PAS) sur les différents groupes de ménages. L'Enquête Prioritaire (EP) avait les mêmes objectifs mais elle portait sur un échantillon plus important avec un questionnaire plus léger. Un autre élément de ce dispositif des enquêtes comportait une collecte d'informations au niveau communautaire. Cette collecte devrait fournir des informations sur les infrastructures de base et les prix.

A terme, ce dispositif devait aboutir à un système de suivi des conditions de vie des ménages avec une réalisation régulière de l'enquête prioritaire. Suivant le programme initial, l'enquête communautaire n'a pas été exécutée et la reconduite de l'EP sur une base régulière n'a pas été respectée.

En revanche, plusieurs sources de données notamment les enquêtes de grande envergure de la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) et des autres départements ministériels, ainsi que les bases de données disponibles constituent un point de départ pour l'analyse des conditions de vie des ménages.

### 2 - Expériences d'enquêtes

- L'ESP (1992) : elle porte sur un échantillon de 10000 ménages répartis sur l'ensemble du territoire national. Ses objectifs étaient triples : (i) la production des indicateurs socio-économiques sur les conditions de vie des populations, (ii) l'identification des groupes socio-économiques vulnérables aux mesures prises dans le cadre des politiques

d'ajustement structurel, (iii) la fourniture d'informations permettant d'élaborer et de formuler les mesures permettant la réduction des effets des politiques d'ajustement. Les thèmes abordés dans l'ESP sont les caractéristiques des chefs/taille des ménages, l'alphabétisation, les fréquentations et abandons scolaires, la santé, la structure des dépenses. La zone urbaine, rurale et les régions constituent les facteurs de différenciation mis en exergue dans l'enquête ESP. Les niveaux les plus fins (communauté rurale et village) ne peuvent pas être appréhendés par l'ESP.

*Un profil de pauvreté a été tiré de cette enquête et a servi de base à l'élaboration du Programme National de Lutte contre la Pauvreté (PNLP).*

- **L'ESAM (1994-95)** est une enquête ayant porté sur un échantillon de 3300 ménages. Cette enquête corrige le déficit d'information sur les caractéristiques des ménages. L'ESAM touche plusieurs thèmes liés au niveau et à la structure des revenus et des dépenses des ménages, l'estimation de données de comptabilité nationale sur les ménages (consommation finale et FBCF des ménages), l'étude de l'habitat et du patrimoine de ménages, l'actualisation du profil de pauvreté pour le Sénégal, les comportements des ménages en termes de transferts, d'épargne et de production. Le champ couvert par l'ESAM utilisable pour le suivi des conditions de vie est : (i) les caractéristiques démographiques et socio-économiques des ménages (les caractéristiques des chefs de ménages, la taille des ménages, l'alphabétisation, le niveau d'instruction, l'activité économique), (ii) l'habitat et l'équipement des ménages (indice de peuplement, éléments de confort, mode d'éclairage, combustible de cuisine, équipement des ménages), (iii) les dépenses et consommation des ménages (dépenses par tête, dépense par ménage, structure des dépenses, consommations de produits alimentaires, dépenses de santé, dépenses d'enseignement, etc...), (iv) les revenus et autres ressources des ménages, (v) le patrimoine des ménages, (vi) les unités de production

- **L'EMUS (1993)** constitue la première grande enquête nationale sur les migrations et l'urbanisation. Il s'agit d'une enquête ad-hoc qui répond au besoin de mieux connaître les phénomènes de migrations ainsi que leurs implications en terme de développement économique et social. L'EMUS rentre dans le cadre d'un réseau régional pluridisciplinaire de recherche comprenant huit pays d'Afrique de l'Ouest : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal. Au Sénégal l'enquête a été conjointement menée par la DPS et le Centre d'Etudes et de Recherche sur la Population et le Développement (CERPOD). La taille de l'échantillon traité est de 7600 ménages.

Outre la description des phénomènes de migration et d'urbanisation (différenciation des migrants par sexe, par âge, par ethnie selon le milieu urbain et rural et selon les régions administratives, taux d'urbanisation), l'EMUS dont les résultats sont significatifs jusqu'au niveau régional a fourni plusieurs indicateurs pertinents par rapport au suivi des conditions de vie des ménages. Ce sont notamment les caractéristiques socio-démographiques (structure par âge, sexe, répartition géo-économique), les conditions socio-économiques des ménages (taille et type de ménage, sexe du chef de ménage par région administrative et par milieu urbain et rural) et les conditions de vie de ménages (type d'habitat, statut d'occupation et confort des ménages : eau, électricité, biens d'équipement). Des analyses approfondies ont porté : (i) sur le champ spécifique de l'étude de la migration et l'urbanisation, (ii) sur des thèmes transversaux comme le genre, la santé, l'intégration régionale et l'environnement.

- Les recensements de la Population (RGP 1976 et RGP 1988), offre également une mine d'information sur les conditions de vie des ménages. Cependant, son rythme décennal rend les données inter-censitaires peu fiables faute d'une maîtrise des mouvements naturels de la population qu'aurait permis un état-civil de qualité. Mais les EDS I, II et III respectivement de 1986, 1993 et 1997 sont des enquêtes pouvant servir à consolider la qualité des projections démographiques effectuées à partir des recensements.

- Les **Enquêtes sur l'emploi** : L'enquête DASMO exécutée par le Service des Statistiques du Travail offre une première investigation de l'emploi dans le secteur moderne. Ce service du Ministère du Travail et de l'Emploi dispose d'un fichier de 223 000 salariés du secteur moderne. Le système d'information sur l'emploi a également à son actif l'enquête Emploi, Sous-Emploi, Chômage (1991) en milieu urbain qui portait uniquement sur Dakar et a été réalisé par la DPS en collaboration avec le Commissariat Général de l'Emploi. Elle fournit les caractéristiques socio-démographiques des ménages en activité et en des situations de sous-emploi et de chômage. Elle porte sur la population active (10 ans et plus) représentée par un échantillon de 4360 ménages.

### 3 – Autres sources d'informations

La DPS a mis en place plusieurs instruments pouvant être exploités pour l'obtention de données sur l'emploi salarié. Il s'agit de la centrale des bilans d'entreprises logée au Centre Unique de Collecte de l'information (CUCI), du Numéro d'Identification Nationale des Entreprises et Associations (NINEA). D'autres informations sur l'emploi existent dans plusieurs structures à caractère social et l'occurrence la Caisse de Sécurité Sociale, l'IPRES à travers les fichiers « entreprises et contribuables », le Service de La Main d'œuvre qui dispose de fichiers « demande et offre d'emplois ». La Direction Générale des Impôts et Domaines et la Direction du Trésor et de la Comptabilité Publique regorgent d'informations sur l'emploi salarié. Leur caractère sensible limite cependant leur exploitation optimale.

En perspective, le Ministère de l'Emploi et du travail, avec l'appui de la Coopération Française, envisage de mettre en place un Système d'Information sur le Marché de l'Emploi (SIME). Ce système fournira des indicateurs pertinents sur l'emploi au Sénégal.

- Dans l'élaboration du **Tableau de Bord**, les objectifs que s'était fixé le Gouvernement appuyé par le PNUD sont : (i) le suivi de l'évolution de la qualité de vie des populations, (ii) l'analyse de l'incidence socio-économique des politiques d'ajustement. Parallèlement au Tableau de Bord, il existe une banque de données chronologiques (Banque des Données Des Indicateurs Sociaux, BADIS) comportant 2000 séries annuelles sur une période de 27 ans (1970-1997) et recouvrant les thèmes suivants : (i) la population, (ii) les prix et déflateurs, (iii) les comptes nationaux, (iv) l'emploi et le chômage, (v) l'aide extérieure, (vi) la santé, (vii) la sécurité alimentaire, (viii) l'éducation-alphabétisation, (ix) l'habitat.

Les principales caractéristiques du Tableau de Bord sont la disponibilité de séries longues, une ventilation rural/urbain et par catégories socio-professionnelles, la possibilité d'une mise à jour quasi permanente, l'existence de données à prix constants. Les limites du Tableau de Bord sont celles du système d'information statistique sénégalais pauvre en séries longues et son élaboration est compromise par l'arrêt du projet d'appui, le programme cadre III.

#### 4 - Conclusion

Sans prétendre être exhaustif, les paragraphes précédents ont permis une description de l'état actuel du système d'information pouvant être utilisé à des fins d'analyse des conditions de vie des ménages. Le caractère ponctuel des enquêtes qui constituent l'ossature de ce système d'information en est un facteur limitant. Un programme de lutte contre la pauvreté devant s'inscrire dans la durée, des données prospectives sont nécessaires pour pouvoir effectuer des analyses sur les conditions de vie de ménages sur le moyen et long terme.

Au préalable, un recoupement des données des différentes enquêtes déjà existantes est nécessaire afin de pouvoir disposer d'un système d'informations cohérentes. Les niveaux géographiques d'observations, la taille des échantillons, les concepts et nomenclatures utilisés pour identifier et renseigner les différentes variables et la couverture de thèmes socio-économiques diffèrent d'une enquête à une autre. Leur harmonisation est utile pour pouvoir disposer d'une base de données comparables.

Cependant, les enquêtes et systèmes d'information sectorielle présentés dans cette note offre un capital statistique bien appréciable vu le nombre de variables traitées sur les conditions de vie des ménages et les recensements et l'ESAM en sont l'ossature.

Toutefois, les stratégies futures de production statistique doivent intégrer une pérennité des dispositifs d'enquêtes. Les ruptures des séries inhérentes à l'arrêt des projets d'appui rendent caduques des franges entières de ce capital d'information. Un système d'enquêtes permanent offre la possibilité de disposer de séries longues pouvant être utilisées à des fins d'analyse prospective en rupture avec le pilotage à vue qui caractérise jusqu'ici les instruments de diagnostic et de lutte contre la pauvreté. Le renforcement des capacités d'anticipation des institutions administratives et ONG passe par cette vision prospective des problèmes socio-économiques qui justifie la mise en place d'un dispositif d'alerte permettant une prévention et donc une réduction des coûts de la pauvreté. Ce système d'information pérenne une fois opérationnel devra constituer l'instrument de travail des administrations économiques.